



Info-parents

édition du 25 septembre 2020

Mot du personnel

Nous sommes très heureux d'être à nouveau parmi vous. Ce document vous informe du fonctionnement à notre école. Nous vous invitons à le consulter et à le conserver pour vous y référer au besoin. Si vous avez des questions concernant un point y figurant ou à propos de tout autre sujet, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Nous vous souhaitons, chers parents, chers collaborateurs, une très belle année scolaire!

Présentation du personnel

Directeur : Daniel Gaudreau

Secrétaire : Nancy Bélanger

Les titulaires :

Maternelle : Marie-France Thibeault

Maternelle : Isabelle Trahan

1^{re} année : Luc-Olivier Lamontagne

2^e année : Sylvie Laflamme

3^e année : Véronique Fauchon

4^e année : Mélissa Létourneau

5^e année : Stéphanie Leblanc-Labrie

6^e année : Céline Guillemette, groupe 1

6^e année : Rosemarie Gagnon, groupe 2

Soutien pédagogique, univers social et sciences de 6^e année : Esther Gaudreau

Soutien pédagogique et allègement dans les classes d'Isabelle et Stéphanie : Milène Pouliot

Les spécialistes :

Éducation physique : Olivier Couture et François Gagnon (maternelle)

Anglais : Karine Delisle

Musique : France St-Hilaire

Orthopédagogues : Karine Brochu et Frédérique Leblond (anglais intensif)

Psychologue : Johanne Fournier

Orthophoniste : Gabrielle Bouchard

Conseillère à l'éducation préscolaire (Passe-Partout) : Pascale Guay

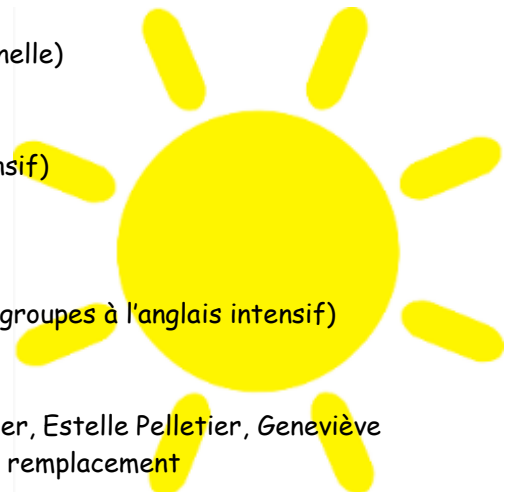
Éducatrices spécialisées : Stéphanie Godbout et Noémie Thériault (2 groupes à l'anglais intensif)

Personnel du service de garde :

Technicienne : Mélanie Gosselin

Éducatrices : Martine Lamontagne, Agathe Chabot, Sylvie Mercier, Estelle Pelletier, Geneviève Leclerc-Hélie, Stéphanie Godbout et Noémie Thériault, Lisa Lagacé en remplacement

Concierge : Sébastien Quirion



Clientèle scolaire

Nous accueillons 191 élèves à notre école, de Passe-Partout à la 6^e année, dont 2 groupes de 6^e localisés à l'école secondaire de St-Damien.

Horaire

Voici le déroulement des journées :

Début de la surveillance pour l'arrivée des élèves le matin : 8h33

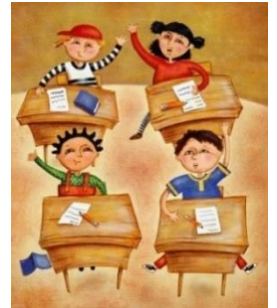
Avant-midi : 8h41 à 11h48

Dîner : 11h49 à 12h54

Début de la surveillance pour l'arrivée des élèves après le dîner : 12h55

Après-midi : 13h03 à 15h45

Surveillance jusqu'à 15h58



Voici le déroulement des journées des élèves de 6^e année localisés à l'école secondaire :

Début de la surveillance pour l'arrivée des élèves le matin : 8h37

Avant-midi : 8h41 à 11h47

Dîner : 11h48 à 13h

Après-midi : 13h01 à 15h43

Fin de la surveillance : 16h02

Première communication et bulletin

Voici la répartition des étapes pour les élèves de la maternelle à la 5^e année :

- 1^{re} communication ➤ 15 octobre
- 1^{re} étape ➤ du 31 août au 13 novembre
- 2^e étape ➤ du 16 novembre au 19 février 2021
- 3^e étape ➤ du 22 février au 23 juin

Voici la répartition des étapes pour les élèves de 6^e année au programme d'anglais intensif :

- 1^{re} communication ➤ 9 octobre
- 1^{er} semestre, étape 1 ➤ du 31 août au 6 novembre
- 1^{er} semestre, étape 2 ➤ du 9 novembre au 27 janvier 2021
- 2^e semestre, étape 1 ➤ du 28 janvier au 16 avril
- 2^e semestre, étape 2 ➤ du 19 avril au 23 juin

Facture scolaire et aide financière

Vous recevrez, au cours du mois d'octobre, la facture scolaire qui concerne les frais du matériel didactique de votre enfant. Elle sera distribuée par courriel et sera également disponible sur Mosaik parents.

Vous avez besoin de soutien financier afin de défrayer les coûts du matériel scolaire, contactez-nous car il existe une mesure d'aide accordée à quelques familles.

Élève absent

Nous vous rappelons que vous devez **en tout temps** motiver l'absence de votre enfant le plus tôt possible en nous indiquant le motif. Vous pouvez aussi laisser un message écrit aux titulaires lorsque l'absence est connue à l'avance. Une boîte vocale est mise à votre disposition hors des heures de bureau afin de nous aviser de l'absence de votre enfant. Pour le motif maladie, voir le communiqué à la fin de cet info-parents sur la marche à suivre en ce temps de COVID.

SERVICE DE GARDE : Les absences en lien avec des symptômes liés à la COVID ne vous seront pas facturées. Il est donc de votre responsabilité de motiver également l'absence auprès du service de garde en fournissant les détails.

Collation et repas

C'est connu, on apprend mieux le ventre plein! Les enfants sont donc invités à s'apporter une collation ainsi qu'un repas nutritif à l'école : fruits, légumes, produits laitiers, bouteille d'eau, etc.

TRÈS IMPORTANT : Pour cause d'allergies, les collations et les dîners doivent être sans noix, ni arachides.

Médicament

Si votre enfant a besoin de prendre une médication, quelle qu'elle soit, vous devez remplir un formulaire qui autorise un membre du personnel de l'école à lui remettre selon la posologie définie par le médecin. En aucun temps les enfants ne doivent avoir de médicaments en leur possession, pour éviter tous les risques à cet égard.

Communication aux parents par courriel

Les communiqués ne nécessitant pas de coupon-réponse vous seront transmis par courriel. Merci de les lire très attentivement!

Rappel - chaussures

Ne pas oublier de prévoir une paire de chaussures pour l'extérieur ainsi qu'une autre paire pour l'intérieur.

Photo scolaire

Prendre note que la prise des photos scolaires aura lieu ce lundi, 28 septembre, en avant-midi. Compte tenu de la situation que nous vivons présentement, il n'y aura pas de temps prévu pour les photos de familles.



Assurance accidents : information aux parents

Il est important de savoir que le Centre de services scolaire ne contracte aucune assurance contre les accidents corporels pour ses élèves jeunes ou adultes.

Le Centre de services scolaire possède une police d'assurance couvrant seulement les accidents engageant la responsabilité de celui-ci du fait de son personnel, de ses biens ou de ses activités. En conséquence, la majorité des accidents fortuits survenant à nos élèves ne sont pas couverts par cette police.

Il est donc très important que chaque famille prenne elle-même une assurance si elle veut que ses enfants soient couverts contre les accidents ou maladies.

Baisse de la limite de vitesse dans la zone scolaire

Le conseil municipal de Saint-Damien-de-Buckland a adopté une modification au règlement 04-2015 abaissant à **30 km/h** la limite de vitesse permise dans la zone scolaire durant la période suivante : **du lundi au vendredi entre 7 h et 17 h, des mois de septembre à juin**. En dehors de cette période, la vitesse permise est de 50 km/h. **La modification entrera en vigueur le 1er octobre 2020.**

La sécurité des enfants est une priorité

Merci de respecter l'interdiction de circuler avec votre véhicule dans la zone des autobus :

Entre 8h15 et 9h le matin

Entre 15h15 et 16h le soir

Dans un souci de sécurité, nous demandons aux parents de toujours accompagner leur(s) enfant(s) lorsqu'ils ont à circuler en présence des autobus.

Pour nous joindre

Voici les numéros de téléphone et de postes à utiliser lorsque vous désirez nous joindre à l'école:

418-789-2871 ou 418-789-1001

3800 Secrétariat - Nancy Bélanger

3801 Direction - Daniel Gaudreau

3803 Service de garde - Mélanie Gosselin



Adresses courriels :

rayons-de-soleil@cscotesud.qc.ca

nancy2.belanger@cscotesud.qc.ca

daniel.gaudreau@cscotesud.qc.ca

melanie.gosselin@cscotesud.qc.ca

Tous les membres du personnel sont joignables selon le modèle : prénom.nomdefamille@cscotesud.qc.ca

Pour toutes demandes d'informations, incluant le transport scolaire, contactez le secrétariat de l'école!





Communiqué aux parents

24 septembre 2020

Liste des symptômes en lien avec la COVID-19 pour lesquels l'élève (jusqu'à 17 ans) doit demeurer à la maison pour une période d'au moins 24 heures et procédure à suivre

Étape 1

Si votre enfant présente au moins **UN** symptôme parmi ceux présentés dans l'encadré ci-bas, **il est demandé de le garder à la maison et d'éviter les contacts avec les autres personnes. Attendez 24 heures et réévaluez l'évolution des symptômes.** N'oubliez pas d'aviser la direction de l'école de la raison de l'absence de votre enfant.

Étape 2

- Si après 24 heures votre enfant a seulement un seul symptôme (sauf vomissements ou diarrhée) du groupe B et qu'il est assez en forme, il peut revenir à l'école.
- Si après 24 heures, votre enfant présente un symptôme du groupe A ou au moins deux symptômes du groupe B, il doit demeurer à la maison. Vous devez alors utiliser l'outil d'évaluation disponible sur quebec.ca/decisioncovid19 ou composer le **1 877 644-4545** et suivre les directives qui vous seront données pour savoir si votre enfant devrait être testé ou s'il peut retourner dans son milieu scolaire. À cette étape, n'oubliez pas d'aviser la direction de l'école de vos démarches.
- Si **VOUS**, en tant que parent, refusez que votre enfant soit dépisté, il ne doit pas sortir de la maison et pourra revenir à l'école après un délai de 10 jours **ET** 24 heures après la fin des symptômes.
- Si le dépistage est effectué, vous devrez suivre les consignes qui vous sont données au moment de la réception du résultat du test.

UN des symptômes du groupe A : qui persiste pendant 24 heures ou plus après son apparition :

- Fièvre : température buccale 38,1°C;
- Perte du goût ou de l'odorat;
- Symptômes respiratoires : Toux (nouvelle ou aggravée, essoufflement, difficulté à respirer)

OU

Au moins 2 symptômes du groupe B : qui persistent pendant 24 heures ou plus après leur apparition :

- Maux de ventre;
- Vomissements;
- Diarrhée;
- Mal de gorge;
- Rhinorrhée (nez qui coule) ou congestion nasale;
- Grande fatigue;
- Perte d'appétit importante;
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique).